



Reprise marchandise commande remboursée

Par **picsou83**, le **06/12/2016** à **10:21**

Bonjour,

Pour faire simple voici ma situation en tant que particulier :

- 1) Commande (n°1) de menuiserie
- 2) livraison avec erreurs de dimension sur les menuiseries
Courrier de mise en demeure
- 3) nouvelle commande (n°2) de menuiserie aux bonnes dimensions
- 4) délai de livraison non respecté et sans cesse repoussé
Courrier de mise en demeure
- 5) Finalement annulation (n°1 et n°2) et remboursement de la commande (n°1) OK

La commande a donc été remboursée (6 mois de délai entre 1 et 5) et les premières fenêtres commandées (n°1) ont été "oubliées" [smile4] par le vendeur.

Suite à l'annulation (point 5), j'ai posé moi même ces fenêtres [smile33]

Aujourd'hui ils veulent les récupérer [smile36]

Si la négociation de remise ect .. échoue

Que puis-je faire ?

ai-je le temps d'en recommander d'autres et donc de les faire attendre 2 mois ...

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **06/12/2016** à **14:23**

Bjr,
Vous avez donc utilisé les premières fenêtres reçues !!!?

Par **picsou83**, le **06/12/2016** à **16:20**

Bonjour,

Oui effectivement je viens tout juste de les poser (il est donc encore possible de les enlever le placo n'étant pas terminé) , cette multinationale semblait les avoir oubliées ... (5 mois entreposées chez moi)

J'ai des doutes sur l'éventuelle négociation car en effectuant la pose soit même :
TVA à 20% au lieu de 5.5%
crédit d'impôt non éligible (3000 euros)

Je préfère repasser commande chez un artisan local

Par **Visiteur**, le **06/12/2016** à **22:37**

Multinationale ou pas, quelle est la différence ?
Démontez les et rendez les, c'est mieux non ?

Par **morobar**, le **07/12/2016** à **08:29**

Bonjour,

Si je comprends bien, vous avez escompté un oubli de la part du vendeur, et après quelques semaines d'attente, vous avez monté les fenêtres rénovations.

Mais vous ne pouvez pas les démonter et les restituer intactes, car vous avez forcément percé les dormants des fenêtres en question, et elles ne sont donc plus neuves.

J'ai la conviction que votre intérêt est de négocier au mieux en demandant une compensation sur le prix, compte tenu de l'erreur et du gardiennage à vos risques de ces menuiseries.